

Chapitres et tableaux	Sources
XVII. Lettres et Beaux-Arts.	
Tableau 1, pages C 85—C 89	Les renseignements sont fournis par la Direction de la Bibliothèque Nationale de Sofia.
Tableau 2, pages C 90—C 94	Les renseignements sont fournis par la Direction de la Bibliothèque Nationale de Plovdiv.
Tableau 3—4, pages C 95—C 96	De l'Annuaire de la Direction Générale de la Statistique, années 1913—1922.
Tableau 5, page C 97	Les renseignements sont fournis par les Directions des Bibliothèques Nationales de Sofia et de Plovdiv.
Tableau 6, page C 97	Les renseignements sont fournis par l'Administration du Théâtre National de Sofia.
Tableaux 7—11, pages C 98—C 103	Les renseignements sont fournis par la Direction de la Bibliothèque Nationale de Plovdiv.
XVIII. Prévoyance sociale.	
A. Fonds des pensions.	
Tableaux 1—2, pages C 105	Les renseignements sont fournis par le Ministère des Finances (section des pensions) et par le Ministère du Commerce, de l'Industrie et du travail (section du travail).
B. Coopératives.	
Tableaux 1—2, pages C 106—C 120	De la publication de la Direction Générale de la Statistique: „Statistique des coopératives dans le Royaume de Bulgarie pendant l'année 1920 et du manuscrit de la même statistique pour les années 1921 et 1922.
C. Oeuvres d'assurance.	
Tableau 1—4, pages C 121—C 126	Du manuscrit de la Direction Générale de la Statistique pour les compagnies d'assurance en Bulgarie pendant les années 1891 à 1923 et de l'Annuaire coopératif de la Banque Centrale Coopérative de Bulgarie pour l'année 1924.
D. Caisse d'Épargne près les Postes.	
Tableaux 1—7, pages C 127—C 132	Les données pour les années 1911—1921 sont élaborées par la Direction Générale de la Statistique d'après le „Compte-rendu de la caisse d'Épargne" auprès de la Direction générale des Postes, Télégraphes et Téléphones et celles pour 1922—1923 sont fournies par la Caisse d'Épargne auprès de la même Direction.
XIX. Médecine.	
A. Organisation sanitaire civile.	
Tableaux 1—2, pages C 133—C 134	Les renseignements sont fournis par la Direction de la Santé publique.
B. Etat sanitaire de l'armée.	
Tableaux 1—3, pages C 135—C 139	Les renseignements sont fournis par la section sanitaire auprès du Ministère de la Guerre.
C. Médecine vétérinaire.	
Tableaux 1—2, page C 140	Les données sont fournies par le Ministère de l'Agriculture et des domaines de l'Etat. (section vétérinaire.